

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 10 JUILLET 2009

Présents : G Biancone, MP Desbrosse, JM Goberot, C Guelaud, JM Lagoutte, F Lanoir, JM Michelin, P Raymond, P Tatigny.

Absents : Stéphane Lalle (pouvoir à Jean Marie Lagoutte) Philippe Agnoli (pouvoir à Jean Michel Goberot)

Secrétaire de séance : Frédérick Lanoir

### **Compte rendu du conseil du 9 juin 2009**

Approuvé à l'unanimité.

#### **Encaissement chèque Groupama.**

Suite au sinistre des Feux de la Musique, remboursement du barnum endommagé par Groupama à hauteur de 580 €.

#### **Vente de bois**

Prévue le 17/09/09 à Chatillon sur Seine. Prix de retrait fixé à 8000 € pour les 143 m3

#### **Choix de l'architecte pour la rénovation de la Place St Jacques**

Comme évoqué lors des précédents conseils, la nécessité de remplacer la majorité des arbres de la place (diagnostic réalisé par Mr Gay de la société T.P.F.), nous a amené à étudier la réfection complète de la place.

Trois cabinets d'architectes ont été sollicités et 4 projets ont été présentés à la commission travaux.

Celle-ci s'est prononcée à l'unanimité pour le projet du cabinet Dolveck et Martineau.

Ce projet fera l'objet d'une présentation lors d'une réunion publique à l'automne prochain.

Délibération :

Le conseil, après avoir étudié la faisabilité financière du projet, se rallie au choix de la commission Travaux et se prononce à l'unanimité en faveur du projet Dolveck et Martineau.

#### **Ambitions Côte d'Or**

Projets d'investissements ayant un intérêt communautaire, soutenus par le Conseil Général.

Au titre de la commune, plusieurs dossiers ont été déposés à la COVATI.

#### **Questions diverses**

- Point sur les petits travaux de voirie à réaliser.

- Travaux d'électricité de mise aux normes suite au passage du bureau Véritas. Dans un souci de rationalisation, programmation du chauffage de l'école et de la mairie à revoir.
- Le conseil tient à faire remarquer que les engagements pris par la COVATI, sur le nombre d'heures d'animation pour les jeunes, sur le village, ne sont à ce jour pas tenus. Le conseil s'en étonne et s'en inquiète. Claude GUELAUD fera remonter ces remarques à la COVATI.